



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA **Mercredi, 20 décembre 2023**

Intervenants :

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lt-Colonel Bertrand DAKISSAGA, porte-parole de la Force
- Adjudant Balkissa YAYE-GOUMEYE, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● Le Gouvernement centrafricain a salué cette semaine l'accompagnement et le soutien de la MINUSCA aux efforts nationaux pour la restauration de l'Etat de droit et la mise en œuvre de la décentralisation à travers la gouvernance locale en République Centrafricaine (RCA).

C'était à l'occasion de deux cérémonies, les 18 et 19 décembre 2023 à Bangui, relatives au renouvellement du soutien de la MINUSCA à la Cour Pénale Spéciale (CPS) et à un don de véhicules au ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local et à l'Autorité nationale des élections (ANE), dans le cadre des prochaines élections locales.

Le 19 décembre, le ministre d'Etat chargé de la Justice, de la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance, Arnaud Djoubaye-Abazene, a qualifié la MINUSCA de « partenaire essentiel du Gouvernement centrafricain » et a félicité la Mission dont le mandat couvre de nombreux domaines », notamment « les actions fortes menées pour la restauration de l'Etat de droit » en RCA.

Par rapport à la CPS, qui bénéficiera de la MINUSCA d'environ 4.9 millions de dollars américains (2.885.004.960 de francs CFA) pour l'année budgétaire 2023-2024, le ministre chargé de la Justice a indiqué que la MINUSCA a pleinement rempli sa mission durant le premier mandat de la Cour. De son côté, le président de la CPS, Michel Landry Louanga, a estimé que le soutien de la Mission onusienne a été déterminant dans la lutte contre impunité et l'instauration de l'Etat de droit, et a impacté positivement sur les résultats des activités judiciaires de la Cour.

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RCA et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, a réitéré l'engagement de la MINUSCA à poursuivre son partenariat avec le Gouvernement centrafricain et la CPS dans l'intérêt de l'objectif stratégique de prévention et de répression des atrocités criminelles, tout en soulignant que la Mission continuera de « faciliter la coordination et la mobilisation d'un appui bilatéral et multilatéral accru en faveur du bon fonctionnement de la Cour Pénale Spéciale ».

L'appui financier de la MINUSCA à la CPS depuis la création de la Cour en 2015, est estimé à plus de 38 millions de dollars américains (22.839.622.600 de francs CFA).

Le 18 décembre, la MINUSCA a remis vingt véhicules réformés au ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local et à l'ANE, dans le cadre de l'appui de la MINUSCA aux prochaines élections locales.

A cette occasion, le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Bruno Yapandé, a souligné que la MINUSCA « à travers les différentes résolutions du Conseil de sécurité n'a ménagé aucun effort afin d'atteindre ses objectifs dans le cadre du maintien de la paix, de l'accompagnement du Gouvernement centrafricain dans la mise en œuvre de la décentralisation à travers la gouvernance locale ».

Pour sa part, le président de l'ANE, Me Mathias Barthélemy Morouba, a souligné « l'exemplarité et la solidité du partenariat » avec la MINUSCA, qui s'est notamment traduit par le soutien à la relecture et de renforcement du cadre juridique des élections, la formation des acteurs, la sensibilisation et la sécurisation du processus, entre autres.

Selon la Représentante spéciale, l'action de la MINUSCA et de l'Équipe pays, dans le cadre de l'assistance intégrée des Nations unies, va se poursuivre, en s'articulant autour des trois composantes du mandat électoral que sont les bons offices, les appuis opérationnel, logistique, sécuritaire et technique et la coordination avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et d'autres partenaires internationaux.

La Représentante spéciale a ajouté que le soutien de la Mission se traduira également dans l'accompagnement de l'ensemble des acteurs, pour la création des conditions et d'un environnement propice aux élections, conformément à la résolution 2709 du Conseil de sécurité portant mandat de la MINUSCA.

- Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, est attendu ce matin à Bangui pour une visite en République centrafricaine (RCA) jusqu'au 23 décembre. Son déplacement intervient un peu plus d'un mois après l'adoption de la résolution 2709 (2023) du Conseil de Sécurité de l'ONU portant nouveau mandat de la MINUSCA.

Le programme de visite du Secrétaire général adjoint prévoit des audiences avec les autorités centrafricaines, parmi lesquelles le Président de la République et le premier ministre, et des rencontres avec le corps diplomatique, la société civile notamment les associations de femmes, les leaders religieux, les étudiants de l'Université de Bangui ainsi le personnel de la MINUSCA et des agences de l'ONU. Il effectuera également une visite de terrain à Birao, dans la préfecture de la Vakaga (nord-est de la RCA), où il s'entretiendra avec le préfet, les autorités locales, les associations de femmes et les jeunes.

Le partenariat entre les Nations Unies et les autorités centrafricaines dans le cadre du mandat de la MINUSCA seront au centre des discussions entre le Secrétaire général adjoint et ses différents interlocuteurs.

DDR

- Après Sam Ouandja et Ouanda Djallé, Ouadda, la troisième localité du Triangle dans le nord-est de la RCA, accueille pour la première fois, depuis le 16 décembre, le projet de réduction de la violence communautaire de la MINUSCA (CVR). Des soutiens divers dans les domaines de la santé, de l'éducation et des activités génératrices de revenus seront ainsi apportés à la population de cette localité restée enclavée pendant plus d'une décennie en raison des activités de groupes armés. Ces initiatives du CVR, qui contribueront à la stabilisation de la zone, à la protection des civils et à la relance économique de la localité.

A Ouanda Djalle, 300 nouveaux bénéficiaires ont été enregistrés au projet CVR7 (2023-2024). Ces bénéficiaires sont composés de personnes non éligibles au Programme National de DDRR et de jeunes à risque de recrutement par les groupes armés, y compris 201 femmes.

Les activités de lancement du CVR 7 (2023-2024) se poursuivent à Bangui et dans neuf autres préfectures à savoir le Mbomou, la Vakaga, l'Ouham, la Nana-Mamberé, la Haute Kotto, le Mbomou, la Nana-Gibrizi, la Kemo, le Bamingui-Bangoran ainsi que dans 14 sous-préfectures.

DROITS DE L'HOMME

- Au cours de la période du 4 au 17 décembre 2023, la Division des droits de l'homme (DDH) de la MINUSCA a documenté et vérifié 73 violations et atteintes aux droits de l'homme et violations du droit international humanitaire, ayant affecté 84 victimes, dont huit femmes, sept filles, quatre garçons et huit groupes de victimes collectives. Sur les 84 victimes de cette période, 52 ont subi de multiples violations. En outre, la DDH continue d'enquêter sur 7 allégations de violations ou atteintes affectant 11 victimes qui ne sont pas reprises dans les données ci-dessous.

Les agents de l'Etat et les groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) ont été les responsables des violations et atteintes aux droits de l'homme et violations du droit international humanitaire documentés. Les préfectures les plus affectées sont la Haute-Kotto et l'Ouham-Pendé.

AFFAIRES JUDICIAIRES ET PENITENTIAIRES

Le 16 décembre, la section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSCA a financé une opération de désinfection de toutes les cellules, des zones de détention et des vêtements des détenus de la prison de Bambari avant de débiter le traitement individuel contre la gale. La désinfection et le nettoyage de cette prison fait à une campagne de santé menée en octobre 2023 avec une ONG internationale qui avait constaté que plusieurs détenus souffraient de la gale.

BUREAUX DE TERRAIN

Lors de la célébration différée du 65^e anniversaire de la proclamation de la RCA, le 16 décembre à Bouar, le ministre de la Défense centrafricain Claude Rameaux Bireau a réaffirmé l'engagement ferme des autorités dans la lutte contre les engins explosifs, avec le soutien de la MINUSCA et du Service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS). Il a également révélé la nomination

récente d'un point focal national chargé de la lutte antimines auprès de UNMAS, dans le but de mettre en place une autorité nationale dédiée à la lutte antimines.

Par ailleurs, le ministre de la Défense a appelé au renforcement de la collaboration entre les forces de défense et de sécurité intérieure centrafricaines et les forces internationales présentes en RCA dont la MINUSCA, exprimant sa gratitude pour leur contribution multiforme au rétablissement de la paix et de la quiétude dans la région.

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La Force a poursuivi cette semaine ses activités opérationnelles afin de consolider les acquis des derniers mois sur le plan sécuritaire. Les patrouilles de présence et les missions conjointes avec les FACA se sont intensifiées dans les différentes zones d'action de la Force.

De façon globale, la situation sécuritaire est restée calme dans les différentes régions de la République Centrafricaine (RCA).

A Bangui :

Au camp de KASSAI, l'équipe indonésienne de neutralisation des explosifs et munitions a accompagné les FACA lors de la destruction de munitions jugées obsolètes par l'UNMAS et collectées auprès de la gendarmerie de Bangui. Ce type d'activités est régulièrement soutenu par les équipes spécialisées de la Force qui, par la même occasion, partagent leur expérience et leur savoir-faire en matière de procédures de destruction et de neutralisation des engins explosifs avec les unités spécialisées des FACA.

A l'Ouest :

Le 13 décembre, une équipe de neutralisation des explosifs et munitions du contingent péruvien, accompagnée de personnels d'UNMAS, s'est rendue à DOBERE, environ 50 kilomètres de BAORO pour procéder à l'enlèvement d'une grenade à main abandonnée. L'engin a été signalé grâce à la collaboration des populations. Cela démontre une fois encore l'importance de l'implication des populations dans la sécurisation du territoire. La mission s'est bien déroulée et le danger a été neutralisé.

Au centre :

Le 14 décembre, l'unité pakistanaise de BATANGAFO a effectué une patrouille conjointe avec les forces de police onusienne et les Forces de Défense et de sécurité centrafricaines en direction du village de GABADENE (PK-24), axe de BOUCA. Cette patrouille, qui a permis d'évaluer la situation sécuritaire dans la zone, vise également à renforcer les mécanismes de réponse conjointe pour faire face aux défis sécuritaires.

Le 12 décembre, les casques bleus déployés à KOUANGO, en collaboration avec les FACA et la Gendarmerie, ont mené une patrouille pédestre conjointe dans la zone. Cette mission a permis d'évaluer la menace, de dissuader tout acte de violence et toute activité suspecte de la part

d'éléments armés, de montrer la présence de la Force de la MINUSCA et d'assurer la sécurité de la population locale.

Le 13 décembre, des éléments de la Base d'Operations Temporaire mauritanienne de TAGBARA ont effectué une patrouille robuste dans le village de MALOUM et ses environs. La présence des casques bleus en ce jour de marché a permis de rassurer populations qui ont pu vaquer paisiblement à leurs activités.

A l'est :

La situation au centre est demeurée calme grâce à la multiplication des patrouilles conjointes Forces de la MINUSCA-FACA. Les contingents népalais et mauritanien et les militaires centrafricains ont notamment conduit des patrouilles pédestres autour de la localité d'Obo. Ces opérations conjointes, qui sont de plus en plus fréquentes, s'inscrivent dans l'esprit du nouveau mandat de la MINUSCA et contribuent fortement à rassurer les populations et à améliorer la situation sécuritaire sur le terrain.

ACTIVITES DE SOUTIEN A LA POPULATION

Le 13 décembre dernier, les cellules Genre et CIMIC du bataillon burundais ont effectué une patrouille sur l'axe Sibut-Grimari dans le village de NJAINDOLA situé au PK 12 de SIBUT. Elles ont par la même occasion rendu visite à la famille d'une personne ayant des besoins spécifiques qui a donné naissance à un nouveau-né, pour s'enquérir de leur état de santé et faire un don sous forme de matériel d'hygiène.

Les différentes unités de la Force MINUSCA ont poursuivi le soutien médical à la population civile de leur zone de responsabilité. Au total, 830 personnes ont bénéficié de séances de consultation et de prise en charge médicale gratuite durant cette semaine.

A Bouar, au camp du bataillon bangladais, le 11 décembre, a eu lieu la cérémonie de remise des certificats de fin de formations de la troisième phase de formation en informatique, couture, maintenance automobile, et agriculture au titre de l'année 2023. Au total 118 stagiaires dont 74 femmes ont reçu un certificat de fin de formation. Aussi, deux ordinateurs portables, deux machines à coudre et des articles cadeaux ont été offerts aux apprenants qui se sont illustrés au cours de la formation.

Le 18 décembre à Bangui, le coup d'envoi d'un mini championnat de football organisé par la compagnie des Forces Spéciales Bangladaises a été donné.

La compétition se tiendra du 18 au 25 décembre et ce sont douze équipes locales qui s'affronteront sur la pelouse du stade Barthelemy Boganda.

Cette semaine, 108.900 litres ont été distribués à 2500 bénéficiaires dans l'ensemble des zones dans lesquelles œuvrent les casques bleus de la MINUSCA.

La Force poursuit ses efforts sur l'ensemble du territoire de la République Centrafricaine, afin de protéger les civils conformément à son mandat.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Le 14 décembre 2023 à Bangui, le Chef de la composante Police de la MINUSCA, le Commissaire Christophe Bizimungu a animé un séminaire sur le changement d'attitudes concernant les violences sexuelles. Soixante-deux (62) personnes dont 28 femmes parmi lesquelles la représentante d'ONU Femme, la directrice générale au Ministère du Travail, des magistrats, des cadres du ministère de la Justice, des membres des Forces de sécurité intérieure (FSI) des différents commissariats de Police et brigades de Gendarmerie de Bangui ainsi que des responsables d'ONG en RCA ont pris part à ce séminaire.

ACTIVITES DES MEMBRES DU LEADERSHIP

Le 18 décembre, la composante Police a lancé cinq sessions de formation profit de 139 éléments FSI dont 36 femmes à Bangui, Bossangoa et Bangassou. Plusieurs thèmes seront abordés notamment la Police judiciaire, la Sécurité publique, le maintien et le rétablissement de l'ordre public ainsi que la lutte contre la drogue et le trafic illicite de stupéfiants à Bangassou.

Dans le cadre de la sécurité routière, UNPOL a sensibilisé un groupe de 150 élèves du lycée scientifique dont 95 dans le 5^e arrondissement sur la sécurité routière. Au cours de cette séance, UNPOL a fait une démonstration de la traversée sur le passage à piéton. Les élèves se disent satisfaits et promettent aux UNPOL de mettre en application leurs conseils

Le 14 décembre 2023, UNPOL a officiellement remis des ouvrages du projet de construction et d'équipement du poste avancé de Gendarmerie de Sakai pour un coût total de 21.704.450 de francs CFA. A cette occasion, la représentante du Chef de la Composante Police a réitéré l'engagement de la MINUSCA à accompagner les efforts du Gouvernement dans la restauration de l'autorité de l'Etat, de la paix, de la protection des civils. Les habitants de cette localité venues à la cérémonie de réception de ce Poste de Gendarmerie ont exprimé toute leur gratitude envers UNPOL.

AUTRES ACTIVITES

Le 16 décembre, l'équipe conjointe en colocation au commissariat du 5^e arrondissement et Boeing a participé à l'activité de salubrité, à la Direction du Centre d'Education et de la Formation des Aveugles et Sourds-muets au quartier SAO. Cette opération civique a vu la participation active du ministre de la Santé du maire dudit arrondissement et plusieurs autres responsables.

Au cours de la semaine écoulée, les UNPOL, en colocation dans les différents services de Police et Gendarmerie, ont poursuivi leur campagne de sensibilisation sur plusieurs thématiques. Il s'agit entre autres des accusations de pratiques de sorcellerie et de charlatanisme et leurs conséquences, des droits de l'enfant, du vivre ensemble ainsi que du bon voisinage entre autres.

Aussi, les UNPOL, en colocation à Bangui et en province ont animé des séances de suivi, encadrement et conseil au profit des FSI sur plusieurs thématiques dont la présomption d'innocence, le rôle des officiers de police judiciaire, la surveillance des personnes gardées-à-vue et la réquisition à personne qualifiée, etc.

EN APPUI OPERATIONNEL

Le 17 décembre, les équipes UNPOL en colocation dans les différents services de Police et Gendarmerie de Bangui ainsi qu'en province, ont assuré la couverture sécuritaire des lieux de culte de leurs différents secteurs de compétence. A l'occasion, UNPOL ils ont encouragé la tolérance, la cohésion sociale et de paix.

Les états-majors intégrés de la MINUSCA conjointement avec les officiers de police individuels et les Forces de Sécurité Intérieure, continuent leurs patrouilles diurnes et nocturnes à Bangui et en régions.

© MINUSCA 2023